

MISSION D'ETUDE, RELATIVE AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL DANS L'AISNE

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉTUDE

1. L'Aisne et son réseau fluvial.

L'Aisne dispose de 310 km de canaux et rivières navigables, soit le 2ème réseau départemental français. Ce réseau, disposant de boucles, situé entre deux régions très peuplées (Paris, Nord Pas de Calais), a pu faire penser à des potentiels importants. Mais :



- la navigation commerciale, toujours présente, y amène de fortes contraintes pour le tourisme ;
- quelques tunnels, dont celui du touage de Riqueval, représentent des contraintes de navigation, surtout pour les bateaux à passagers ;
- l'Aisne n'est pas destination touristique de forte notoriété, en particulier pour la location qui intéresse les clientèles étrangères ;
- il y a concurrence proche, aussi bien pour le tourisme fluvial proprement dit que pour le tourisme de week-ends, de randonnées, d'affaires...

2. Situation et potentiels par activités fluviales.

2.1. LA PLAISANCE FLUVIALE.

- **Plaisance locale (résidente)** : une centaine de bateaux dans les ports de Saint-Quentin (60) et Chauny (30). Il existe un potentiel progressif de développement de la plaisance fluviale locale sur ces sites, ainsi qu'à Soissons - Pommiers et Château-Thierry.

Le nautisme local (petites unités de promenade, pêche, canotage) peut accompagner ces développements.

Les enjeux économiques directes sont faibles, l'intérêt est celui de l'image des sites, de l'animation urbaine, des loisirs.

- **Le passage** sur les voies d'eau est actuellement faible (400 à 600 bateaux / an) et majoritairement de transit, du fait de l'absence de flottes résidentes et de location. Il peut se développer, avec des objectifs restant modestes, s'il y a développement de l'animation plaisancière (attraction de bateaux de la région parisienne).
- Il y a donc moins des besoins que **des opportunités d'équipements** (ports, haltes), là où un projet d'animation de site justifie le développement de la plaisance locale ou l'arrêt du passage.

Le principal problème des équipements fluviaux en sera l'équilibre d'exploitation et la maintenance, du fait des faibles recettes liées aux capacités.

Les projets proposés sont donc soit progressifs : extension Saint-Quentin, optimisation Chauny, développement à Soissons et Château-Thierry, soit modestes : haltes de Vic-sur-Aisne, Pinon, Guny, compléments d'équipements à Pargny-Filain, Charly-sur-Marne.

- Des actions d'accompagnement : rallye nautique Aisne, meilleure communication dans les guides, peuvent s'envisager si les dynamiques plaisancières locales prennent corps.

2.2. LES BATEAUX A PASSAGERS.

Actuellement, à part la société "un canal, deux canaux" sur le canal de l'Ourcq, seul fonctionne le CAP 02, bateau du SIDVE, avec une clientèle majoritairement de jeunes (scolaires, centres aérés).

Les bateaux d'excursion fluviale touristiques ont des marchés dépendant de la fréquentation des sites (population, tourisme), et de la capacité à attirer notamment les clientèles de groupes.

Les produits "excursion fluviale" sont en générale d'assez courte durée (1 à 2 heures sans repas, 4 heures avec repas), donc liés à des sites et circuits assez précis.

Trois sites ont été identifiés sur l'Aisne : la zone de Saint-Quentin, Soissons et l'Aisne, Château-Thierry et la Marne.

- Le marché départemental n'apparaît pas suffisant actuellement pour 3 bateaux en même temps.
- La recherche d'opérateurs a permis d'identifier quelques candidats. La négociation se poursuit avec l'un d'entre eux, prêt à investir, et réfléchissant entre Soissons et Château-Thierry.
- Le SIDVE souhaite remplacer le CAP 02 par un bateau polyvalent.

La stratégie proposée est :

1. de réaliser dès que possible l'implantation d'un bateau privé sur l'un des 2 sites de Soissons ou Château-Thierry selon le choix de l'opérateur ;
2. de définir la faisabilité du projet SIDVE et son positionnement à partir de Saint-Quentin, avec rôle de support pédagogique et de découverte pour le département ;
3. de rechercher pour l'implantation d'un 2^{ème} ou 3^{ème} bateau des positionnements non concurrents :
 - axe Soissons - Compiègne et restauration fixe sur site à Soissons
 - croisières Champagne et guinguettes du Champagne à Château-Thierry.

2.3. LA LOCATION.

Le département de l'Aisne n'a plus de base de location après les départs de Crown Blue Line (Château-Thierry) et de "Rivières et Canaux de France - Aisne Plaisance" (Chauny).

Les loueurs contactés, d'importance nationale ou régionale, n'ont pas manifesté d'intérêt ou d'intention positive d'installation : marché plutôt stagnant et rentabilité des bateaux moins bonne ici que dans des régions plus demandées.

Les opportunités pourraient venir :

- d'accord de base secondaire (allers simples) avec des bases proches
- d'un opérateur régional nouveau (la région Champagne-Ardennes, par exemple, subventionnerait des bateaux).

Les perspectives resteront aléatoires, sauf dispositif de financement régional, qui intéressera les loueurs.

2.4. PENICHES-HOTELS.

Deux péniches-hôtels fréquentent épisodiquement la Marne (Château-Thierry), avec quelques possibilités de développement des escales.

3. Les possibilités de valorisation riveraines.

3.1. SITES URBAINS.

Trois sites urbains peuvent largement tirer profit de leurs voies d'eau : Saint-Quentin, Soissons, Château-Thierry.

Dans les trois cas, il s'agit de rechercher les "grappes" d'activités, fluviales ou terrestres, pouvant animer le site en se confortant les unes les autres, pour :

- créer des fréquentations importantes
- atteindre les seuils de rentabilité (bateau d'excursion, restaurant...)
- créer de l'image, des ambiances festives, des possibilités d'événements.

Trois projets ont été explicités dans l'étude, avec des contenus de programme dépendant de leur contexte : port de plaisance, bateau à passagers, voies vertes de liaison aux espaces de loisirs, restaurants-guinguettes flottants ou riverains, équipements culturels ou commerciaux, loisirs nautiques variés, office de tourisme, etc...

Leur pilotage doit être organisé. Il est du ressort de la collectivité locale.

3.2. SITES D'ANIMATION - LOISIRS.

Plusieurs sites moins urbains ont des possibilités ou des besoins d'animation : Bourg et Comin, Pargny-Filain-Monampteuil, Chauny, la zone de la Maison du Vermandois - Bellicourt - Lehaucourt. Des projets ont donc été proposés.

3.3. L'UTILISATION DES CHEMINS DE HALAGE.

C'est une demande classique pour le développement des voies vertes, véloroutes et circuits de randonnées, mais des contraintes existent :

- d'usage, lorsque les halages conservent les usages techniques (entretien des voies d'eau)
- financiers, pour l'aménagement et la remise en état
- juridiques : accords de superposition de gestion sur le domaine VNF.

L'Aisne a déjà développé un plan d'itinéraires et de produits "randonnées" très important, dont des circuits pédestres qui empruntent les chemins de halage.

Des projets locaux intéressants de voies riveraines sont étudiés ou programmés à Saint-Quentin, Soissons, Château-Thierry :

- pour relier les centre-villes aux zones vertes et de loisirs
- pour créer des promenades et sites attractifs en milieu urbain.

Quelques projets nouveaux participant aux projets d'animation loisirs ont été proposés (Bourg et Comin, Riqueval-Lehaucourt).

Il existe un projet EuroVélo® de véloroute passant par Saint-Quentin, mais sans étude locale d'exécution, ni chiffrage ou financement identifié.

Un projet d'axe vert - bleu entre Coucy-le-Château et Pargny-Filain a été repéré. Son intérêt va dépendre de l'offre produits et des équipements qui pourront y être articulés.

4. Quelques projets en "réseau".

4.1. LES MAISONS DU CANAL.

L'idée, développée à partir du parc de maisons éclésières et de maisons de services inutilisées de la Thiérache, est de constituer une offre de gîtes particuliers, à l'échelon régional, voire interrégional, "les maisons du canal". Potentiel marketing évident, si on peut rassembler une offre suffisante (50 à 150 unités). Problème logistique d'entretien et d'accueil sur un parc diffus nécessitant des accords locaux avec les structures de tourisme.

4.2. LES GUINGUETTES DU CHAMPAGNE.

L'idée est de développer une image festive et facilement identifiable de la Marne axonaise, avec un label, une action de promotion de restaurants-guinguettes, en déclinaison particulière de la Route du Champagne.

Le projet s'articulera à d'autres aspects : Croisières Champagne, Péniche du Champagne à Château-Thierry, éventuellement Labyrinthe Fabuleux.

4.3. BATEAUX-ANIMATION ET RECHERCHE D'OPERATEURS.

L'idée concerne la recherche d'implantation, de promotion de bateaux-animation : restaurants, guinguettes, discothèques, théâtre-cabarets, sur différents sites urbains et de loisirs, pour valoriser l'image spécifique "fluviale".

Ces trois "projets-réseaux" sont potentiellement créateurs d'images fortes pour le département, un de ses besoins essentiels.

5. Récapitulation des projets proposés dans l'étude.

| N° fiche | PROJET | INTÉRÊTS ENJEUX | INVESTISSE- MENTS | IMPORTANT | | |
|-------------|---|---|--------------------------------------|---------------------|----------------------|------------------------------|
| | | | | Tourisme fluvial | Tourisme image 02 | Animation urbaine / sites |
| 1.1 | Aménagements Riqueval - Tronquoy | Tourisme et loisirs : 10.000 visites / an | 4 à 5 MF | - | ** | ** |
| 1.2 | Développement port de Saint-Quentin | Faire port équilibré avec services et hivernage | 1 à 2 MF | *** | - | * |
| 1.3 | Aménagement Gayant et animation riveraine | Pôle d'animation urbaine autour du Canal | 0,7 à 1,5 MF (fluvial) + inv. privés | ** | ** | *** |
| 1.4 | Projet SIDVE - bateau passagers Saint-Quentin | Développement offre touristique et sociale | 1 à 3 MF (bateaux) | *** | ** | * |
| 2.1 | Extension et équilibre port Chauny | Pérenniser port et services escale | Faible | ** | - | * |
| 2.2 | Espace de loisirs à Chauny | Animation locale autour du canal | 1 à 3 MF | - | * | ** |
| 3.1 | Mise en valeur site Bourg et Comin | Animation et tourisme local | 0,6 MF (circuit) | - | ** | * |
| 3.2 | Compléments halte Pargny-Filain | Service fluvial | 0,6 MF (halte) | * | - | * |
| 3.3 | Points d'arrêts Pignon - Guny | Service fluvial | 0,3 MF | * | - | * (Pinon) |
| 3.4 | Axe vert / bleu | Circuits et produits tourisme | A évaluer | - | À dét. | À dét. |
| 4.1 | Bateau passagers Soissons | Offre touristique et animation | Réalisés + privé | *** | ** | ** |
| 4.2 | Animation port Soissons | Animation urbaine et fluviale | 1 MF | ** | * | *** |
| 4.3 | Haltes nautiques Aisne (Vic) | Tourisme fluvial | 0,4 MF | ** | - | -- |
| 5.1 | Bateau à passagers Château-Thierry | Offre touristique et animation | Privé | *** | ** | ** |
| 5.2 | Animation site fluvial Château-Thierry | Animation urbaine et fluviale | 8 à 9 MF | *** | *** | *** |
| 5.3 | Réseau "guinguettes Champagne" | Animation et image touristique | Selon communication | * | *** | * |
| 5.4 | Aménagement halte Charly-sur-Marne | Qualité du site | 0,2 MF | * | * | * |
| 6.1 | Réseau Maisons éclusières | Produit image + patrimoine | Important (rénovations) | - | *** | - |
| 6.2 | Recherche bateaux animation | Animation des sites | Privés | * | ** | *** |
| 6.3 | Canoë "Sur les traces de Stevenson" | Produits tourisme | A évaluer | * | * *** (marché GB) | - |

*** indique un projet d'importance stratégique
 ** indique un impact notable, intéressant à considérer
 * indique un effet positif, même si mineur
 - sans effet direct
 A dét. Signifie à déterminer.

COMMENTAIRES

Ces projets peuvent se reclasser comme suit :

- ❶ **Projets d'importance économique et touristique pour l'Aisne et ses sites :**
 - les 3 projets d'animation des sites urbains et portuaires, à Saint-Quentin, Soissons et Château-Thierry
 - les projets associés d'installation de bateaux à passagers, SIDVE, Soissons et Château-Thierry

- ❷ **Des actions réseaux, qui peuvent être très importantes pour la destination Aisne, mais à mener avec des partenariats externes ou élargis :**
 - guinguettes du Champagne
 - réseau de maisons éclésières
 - recherche de bateaux animation.

- ❸ **Des projets d'intérêt plus localisé ou focalisé :**
 - zone Riqueval - Tronquoy
 - Bourg et Comin
 - halte Vic
 - projet à Chauny ?

- ❹ **Des projets de "complément" par rapport aux réseaux touristiques et fluviaux :**
 - complément halte de Pargny
 - points d'accueil Guny - Pinon
 - aménagement Charly-sur-Marne

- ❺ **Des projets de devenir ou des possibilités à long terme :**
 - site de Monampeuil
 - axe vert / bleu, véloroutes et voies vertes
 - canoë "sur les traces de Stevenson"

L'énoncé des projets montre qu'en matière de **tourisme fluvial proprement dit**, il ne va pas y avoir de révolution, en dehors d'une offre bateau à passagers qu'on espère significative.

Même avec 4 ports dans 10 ans, la flotte de plaisance axonaise pourrait être de quelques centaines de bateaux résidents, et la perspective "location" reste modeste.

L'effet principal recherché, pour une destination en déficit d'image, est bien la **qualification et l'animation des sites, zones, vallées ou pays**.

Les **projets de catégorie ①** (sites portuaires et bateaux à passagers) et les **actions réseau** ont effectivement ce mérite que de permettre, en cas de succès, une meilleure identification des destinations (journées, week-ends, circuits) et des possibilités d'articulation de produits.

6. Mise en œuvre du programme proposé.

Les fiches projets indiquent les actions à mener. Globalement, les actions de mise en œuvre s'organisent ainsi, à partir de l'étude commanditée par le CDT.

1. Validation et appropriation des projets par les collectivités : après diffusion de l'étude, et discussion avec les collectivités.
2. Poursuite de la recherche d'opérateurs (bateaux à passagers, location) jusqu'en septembre 2001 par le bureau d'études ACT-OUEST.
3. Mise en place de partenariats généraux, entre le Département, VNF, la Région, le dispositif INTERREG...
4. La mise en place de structures projets sur les 3 sites stratégiques (déjà fait à Saint-Quentin).
5. Quelques études complémentaires (projet SIDVE) ou spécifiques (projets "réseau").
6. Un appui en promotion et/ou événements, en fonction de l'engagement des projets.